

Communiqué de presse

Mercredi 21 janvier 2007

Appel en faveur de la réforme de l'imposition des PME

L'économie réclame la conclusion rapide de la réforme de l'imposition des entreprises II

Près de 140 personnalités et 100 organisations économiques, de toutes les branches et de toutes les régions de Suisse, lancent aujourd'hui un appel au Parlement afin qu'il poursuive sur la voie tracée jusqu'à présent et fasse aboutir rapidement la réforme de l'imposition des entreprises II. Cette réforme renforce les petites et moyennes entreprises ainsi que la place économique suisse. Afin d'obtenir un effet de croissance maximal, il convient de fixer au niveau le plus bas possible le taux d'imposition partielle pour atténuer la double imposition économique des bénéficiaires des entreprises. Un taux modéré est d'ailleurs compatible avec la Constitution et en phase avec l'évolution observée dans la majorité des cantons et au sein de l'OCDE.

economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers soutiennent fermement cet appel des représentants de l'économie suisse, qui reçoit un appui croissant. La réforme corrige des handicaps fiscaux dont sont victimes les petites et moyennes entreprises. Il s'agit ainsi d'une véritable réforme de l'imposition des PME. Les allègements consentis aux entrepreneurs et aux PME entraîneront la création d'emplois. Cela bénéficiera non seulement aux petites et moyennes entreprises, mais également à l'ensemble de l'économie.

La concurrence internationale entre places économiques oblige la Suisse à optimiser constamment son attractivité, notamment en matière d'impôts, et à supprimer les chicanes fiscales qui perdurent. Les améliorations ciblées contenues dans la réforme de l'imposition des PME sont essentielles. Pour exprimer clairement le soutien de toute l'économie en faveur de cette réforme modérée, economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers publient sous forme d'annonce l'appel de l'économie et le nom de ses quelque 140 signataires.

Annexe : Appel

Pour toutes questions :

Pascal Gentinetta

Téléphone : 044 421 35 12